

CAS TYPE

Une écurie d'entraînement de trotteurs que l'on peut retrouver dans le grand ouest (Normandie, Pays de la Loire).

Ce système est basé sur la performance des chevaux et de la main-d'œuvre. Le gérant, driver expérimenté propose un entraînement individualisé des chevaux sur des infrastructures de qualité.

**Chiffres clés
de l'exploitation**

- 33 chevaux au travail
- 3 poulinières
- 3 UMO
- 47 ha dont 2 ha pour les infrastructures
- 41 équidés présents
- 11 chevaux au travail/UMO rémunérée

ATOUTS

- Performances de l'entraîneur en course
- Notoriété de l'entraîneur
- Réseau de propriétaires et d'entraîneurs/drivers
- Maîtrise de la gestion de l'entraînement des chevaux
- Infrastructures de qualité et fonctionnelles
- Un capital de départ à l'installation
- Autonomie fourragère
- Salariés drivers expérimentés

CONTRAINTES

- Forte charge de travail
- Pics d'activité, périodes de congés et de déplacements en course nécessitant une organisation rigoureuse
- Aléas de la performance chez l'homme et le cheval
- Vigilance sanitaire en raison des mouvements d'animaux
- Temps de déplacement pour le transport des chevaux sur les hippodromes



Cas-type EQPTrot
Entreprise équine en France
Campagne 2024

Écurie d'entraînement de trotteurs



L'essentiel

Spécialisé en course de trotteurs attelés, cet entraîneur public et driver expérimenté, diplômé du CAP lad jockey, s'est installé après une dizaine d'années d'expérience chez des entraîneurs professionnels. Avec plus de 2 700 courses cumulées avant de se lancer, il a acquis en plus d'un œil aguerri pour repérer les bons chevaux, un solide savoir-faire sur leur préparation, leur entraînement et leur gestion de carrière en course.

Une gestion rigoureuse de l'entraînement des chevaux et de leur carrière permet de bonnes performances en course : dans 43% des courses courues, les chevaux sont placés dans les 5 premiers.

Cet entraîneur propose des prestations de travail des chevaux de la qualification à l'entraînement. 33 chevaux sont au travail en moyenne par an. Seuls 11% des chevaux sont en propriété, les autres sont en location (54%) et en pension (35%).

3 personnes travaillent à temps plein sur l'exploitation, l'entraîneur et deux salariés. Ils sont tous capables de monter les chevaux à l'entraînement. L'organisation du travail de l'entraîneur lui permet de prendre deux semaines de congés par an, une semaine en août et une seconde à Noël.

Au total, 41 chevaux sont présents sur l'exploitation, les chevaux au travail et quelques chevaux d'élevage c'est-à-dire 3 poulinières en copropriété et leurs poulains sur 47 ha.

I - DESCRIPTION ET FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

LE CHEPTEL ÉQUIN : EFFECTIFS ET STRATÉGIE DE RENOUVELLEMENT

Près de 41 équidés sont présents en moyenne sur la structure dont 33 sont au travail à l'entraînement ou au pré entraînement et les autres sont des chevaux d'élevage. Trois poulinières sont présentes sur l'exploitation dont 1 en copropriété (0,5 en propriété et 0,5 en location). Il s'agit généralement de juments qui ont une bonne génétique et l'entraîneur travaille déjà avec le copropriétaire. Ils font souvent un arrangement où ils se partagent les frais entre l'élevage du poulain et le travail du cheval. Sur les 33 chevaux au travail, 70% sont à l'entraînement, les autres sont au pré-entraînement. Il s'agit des jeunes poulains de deux ans.

À 3 ans et plus, l'entraîneur privilégie la location sur des chevaux à fort potentiel. Dans ce cas, il prend en charge les frais liés au soin du cheval mais le possible retour sur gain de course est plus élevé.

Tableau 1
Effectifs moyens d'équins présents sur le site

TYPE D'ÉQUIDÉS	MODE DE DÉTENTION	ACTIVITÉ	EFFECTIF MOYEN*
Juments reproductrices	en propriété	élevage	2,5
Juments reproductrices	pris en location	élevage	0,5
Poulain de l'année	en propriété	élevage	1,6
Poulain de l'année	pris en location	élevage	0,3
Un an	en propriété	élevage	1,9
Un an	pris en location	élevage	0,4
Deux ans	en propriété	pré-entraînement	1,8
Deux ans	pris en location	pré-entraînement	4,3
Deux ans	pris en pension	pré-entraînement	4
Trois ans et plus	en propriété	entraînement	1,8
Trois ans et plus	pris en location	entraînement	13,7
Trois ans et plus	pris en pension	entraînement	8

40,8 équidés au total dont 9,6 en propriété, 19,2 en location et 12 en pension.

*Les décimales sont expliquées par les mouvements d'animaux, les parts de propriété des chevaux et la productivité numérique pour l'élevage.

L'ALIMENTATION : COMPLÉMENTATION TOUTE L'ANNÉE POUR LES CHEVAUX AU TRAVAIL

Dans ce système, les chevaux d'élevage sont conduits à part des chevaux de travail. Les juments sont toute l'année à l'extérieur, rentrées seulement en box pour le poulinage. Les poulains de l'année sont rentrés le premier hiver et ensuite ils restent à l'extérieur toute l'année. Ils ont accès à des abris. Les chevaux au travail sont gérés différemment en fonction de leur âge et du niveau d'entraînement.

Les chevaux de 2 et 3 ans en pré entraînement sont conduits à l'extérieur toute l'année et ont accès à des abris tandis que les chevaux à l'entraînement de plus de 3 ans sont en box et sortis régulièrement au paddock. Les chevaux au travail sont complémentés en fourrages et concentrés toute l'année alors que les chevaux d'élevage sont complémentés seulement l'hiver.

Au final, dans ce système 1,8 t de concentré par équidé et 2,1 tMS de fourrages sont distribués par équidé. Avec une marge de sécurité, les besoins en fourrage sont de 90 tMS.

Tableau 2
Grille de rationnement et besoins en fourrages par catégorie animale

ÉLEVAGE	EFFECTIFS MOYENS	CONCENTRÉS (kg brut/j/tête)	FOIN (kg MS/tête/j pendant 150 j)	TOTAL BESOINS EN CONCENTRÉS (kg brut)	TOTAL BESOINS EN FOURRAGE (tMS)
Jument gestante* 550 kg	2,5	Au 11 ^{ème} mois 3,5 kg pendant 2 mois	8,5 à 9 kg	525 kg	3,3 t
Jument non suivie 550 kg	0,5		8,5 kg		0,6 t
Poulain sevré à 1 an	1,9	2,3 kg (150 j)	6 kg	655 kg	1,7 t
Poulain de 1 à 2 ans	2,5	3,5 kg (150 j)	6 kg	1 312 kg	2,3 t

ENTRAÎNEMENT	EFFECTIFS MOYENS	CONCENTRÉS (kg brut/j sur 365 j)	FOIN (kg MS/tête/j sur 365 j)	TOTAL BESOIN EN CONCENTRÉS (t brut)	TOTAL BESOINS EN FOURRAGE (tMS)
2-3 ans entraînement	20,7	5,6 kg	6 kg	42,3 t	45,3 t
4 ans et + entraînement	12,9	6,4 kg	7 kg	30,1 t	33 t

* Taux de productivité numérique de 83%, soit entre 2 et 3 poulains par an sur 3 juments saillies

Au total : 74,9 t soit 1,8 t/EQ 86,2 t soit 2,1 t/EQ

UNE SURFACE QUI PERMET L'AUTONOMIE FOURRAGÈRE ET LE PÂTURAGE DES CHEVAUX D'ÉLEVAGE ET DE PRÉ ENTRAÎNEMENT

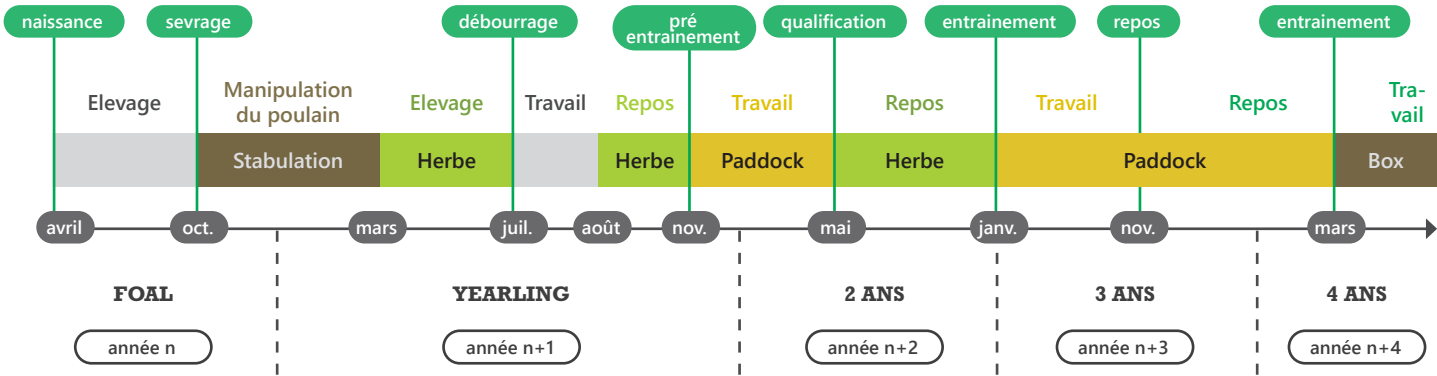
L'exploitation dispose de 45 ha de prairies et 2 ha d'installations. Les chevaux de l'élevage pâturent 6 ha. 15 ha sont utilisés pour les paddocks des chevaux au travail. Du foin est récolté sur 22 ha. Les travaux de récolte de foin sont délégués à un prestataire. De l'engrais est épandu une année sur deux sur les surfaces de fauche à raison de 30 unités d'azote/ha.

Tableau 4
Schéma d'utilisation des surfaces

J	F	M	A	M	J	JU	A	S	O	N	D
6 ha de pâturage pour l'élevage											
11 ha pour les paddocks des 2-3 ans											
4 ha pour les paddocks des 4 ans											
22 ha de foin						pâturage					

CONDUITE D'UN POULAIN À L'ENTRAÎNEMENT DE SA NAISSANCE À L'ÂGE ADULTE

Schéma 1
Les différentes étapes que va suivre un poulain de sa naissance à sa valorisation



Sevré à 6 mois, le poulain va être manipulé le premier hiver, ce qui sera facilité car ils sont rentrés en stabulation. Il sera remis à l'herbe au printemps l'année suivante, débarrassé l'été de ses un an et remis au pré. Le pré entraînement débutera en fin d'année, il sera préparé jusqu'au printemps suivant pour passer les épreuves de qualification à 2 ans à partir du mois de mai. S'il est qualifié, il sera remis au pré jusqu'à la fin de l'année et repris au travail d'entraînement au début d'année de ses trois ans. S'il n'est pas qualifié il sera représenté en fin d'année. Les poulains non qualifiés ne sont pas gardés sur l'exploitation. En plus des poulains nés sur l'exploitation, s'ajoutent les chevaux pris en pension et ou location qui peuvent arriver en cours d'année. Leur période de qualification va s'étendre de mai à la fin de l'année.

ZOOM SUR LES QUALIFICATIONS

Les épreuves de qualification des trotteurs français sont des tests officiels organisés par Le Trot (la société mère des courses de trot en France) pour valider l'aptitude à courir en compétition des jeunes trotteurs, qu'ils soient Trotteurs Français (TF) au trot attelé ou trot monté. Ces épreuves sont organisées sur des hippodromes agréés tout au long de l'année. La qualification donne aux chevaux l'autorisation de courir en courses officielles (PMU ou PMH). Ce sont des courses réalisées sur 2 000 m à partir de 2 ans jusqu'à 3-4 ans voire 5 ans exceptionnellement. Le cheval est évalué sur le temps, son allure et son comportement. Le barème de temps dépend de l'âge du cheval et de la discipline (trot attelé ou monté). À titre d'exemple, un trotteur engagé entre mai et juillet de son année de 2 ans devra, à l'attelé, courir dans une réduction kilométrique inférieure ou égale à 1'21 contre 1'21"5 s'il court au monté. Plus les chevaux vieillissent et plus les temps sont abaissés. Les chevaux peuvent passer cette épreuve plusieurs fois s'il n'ont pas réussi du premier coup. 40% d'une génération de trotteurs passent le test des qualifications avec succès.

GESTION DU TRAVAIL DES CHEVAUX

33 chevaux sont au travail en moyenne sur l'année. ¼ des chevaux sont en pré-entraînement et les autres à l'entraînement. Ce sont les 2 salariés et l'exploitant qui gèrent le travail, le soin des chevaux et le transport des chevaux en course. Le curage des boxes est externalisé. L'exploitant sort majoritairement les chevaux en course et fait appel à des drivers extérieurs (un quart des chevaux est drivé par un tiers). La plupart du temps, l'entraîneur part seul en course.

Le nombre de chevaux au travail varie entre 25 et 37 chevaux sur l'année, soit une moyenne de 11 chevaux au travail par unité de main-d'œuvre rémunérée lorsque les 3 personnes sont présentes sur l'exploitation.



Exemples de plannings hebdomadaires de l'entraînement des chevaux

Tout au long de l'année et particulièrement pendant les pics d'activité et la période de congé, le gérant doit anticiper le planning de travail des chevaux pour leur assurer un entraînement de qualité. Les chevaux de travail vont alterner des séances de travail attelé, de marcheur et des jours de repos au paddock. 10 % des chevaux en moyenne sont au repos au cours de l'année, par conséquent le nombre de chevaux au travail varie de 22 à 34 chevaux de janvier à décembre.

Exemple d'un planning de travail avec 33 chevaux à l'entraînement et 3 personnes présentes

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
5 lots de 3 chevaux (15)							
6 lots de 3 chevaux (18)							

Lorsqu'ils sont 3, les chevaux au travail ont 3 séances attelées par semaine tandis que s'ils sont 2, le nombre de séance attelées est limité à 2 par semaine.
Les chevaux peuvent être sortis régulièrement au paddock, en plus des séances de travail.

Exemple d'un planning de travail avec 30 chevaux à sortir et 2 personnes présentes

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
5 lots de 2 chevaux au travail							
5 lots de 2 chevaux au travail							
5 lots de 2 chevaux au travail							

L'entraîneur participe à des courses toute l'année avec néanmoins un pic d'activité du mois de mai au mois d'août jusqu'à 25 chevaux sont sortis en course.

attelé

marcheur

paddock

LA PRÉVENTION SANITAIRE : VERMIFUGATION ET QUARANTAINE

Les équidés sont vaccinés contre la grippe, le tétanos et la rhinopneumonie. Tous les équidés sont vermifugés au printemps et à l'automne et en dehors des coprologies sont faites pour identifier le niveau d'infestation des chevaux. Les forts excréteurs sont vermifugés une troisième voire une quatrième fois. Lorsqu'un nouveau cheval rentre sur la structure, il est isolé 15 jours afin de contrôler son état de santé (prise de température, test gourme et anémie infectieuse).

Ponctuellement, en fonction des besoins de certains chevaux, l'exploitant fait appel à un dentiste et un ostéopathe.

Les chevaux au travail sont ferrés tous les mois par le maréchal. Les chevaux d'élevage sont parés deux fois par an.



INFRASTRUCTURES ET MATÉRIELS NÉCESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

INFRASTRUCTURES

- Un barn de 26 boxes (4*3 m) bi-pente avec 2 selleries, 2 aires de préparation et 2 douches
- Un hangar pour le stockage bi-pente bardé sur trois faces (13*25 m)
- Un bâtiment monopente pour la partie élevage, 3 boxes de poulainage (5*5 m) et une partie stabulation pour les poulains (5*10 m)
- Un marcheur 6 places (27 m)
- Une piste circulaire en sable (700 m sur 9 m de large)
- Une piste droite en sable (500 m de long sur 7 m de large)
- Une fumière de 150 m² (pour 4 mois de stockage)
- 8 abris de pré double (boule de foin entre deux abris) 4*10 m pour 4 chevaux et 8 m² d'affouragement
- Clôtures et lices
- Abreuvoirs automatiques dans 20 paddocks

MATÉRIEL EXPLOITATION

- Un tracteur d'occasion de 80 CV avec chargeur
- Un tracteur 60 CV d'occasion
- Une remorque benne d'occasion
- Un gyrobroyeur
- Une herse pour la piste
- Un véhicule léger pour tracter d'occasion
- Un van 2 places d'occasion
- Une pompe à eau pour remplir la tonne
- Un silo à grain 6 m³
- Deux râteliers à foin
- Une tonne à eau pour arrosage des pistes (6 000 L)
- Un véhicule d'occasion pour aller voir les chevaux dans les prés
- Un camion 2 places d'occasion
- Matériel de bureau (ordinateur, imprimante, bureau...)
- Matériel d'entretien (tronçonneuse, débroussaillleur, tondeuse)
- Bacs à eau

MATÉRIEL DE SELLERIE

- 2 sulkys d'entraînement neufs
- 3 sulkys d'entraînement d'occasion
- 2 sulkys de compétition dont un neuf et un autre d'occasion
- 1 dresseuse*
- 1 selle complète
- 15 harnais

* Matériel d'attelage spécifique pour le dressage des chevaux avec de longs brancards et une barre anti-retournement à l'arrière.

II- RÉSULTATS ÉCONOMIQUES : DE BONS RÉSULTATS ET UNE ACTIVITÉ BIEN DIMENSIONNÉE

Produits	400 579 €
Pensions	124 199 €
Pension pré entraînement	38 831 €
Pension entraînement	85 368 €
Gains des chevaux	236 845 €
Prestations	16 315 €
Ventes - achats	5 773 €
Don d'une jument réformée (1 tous les 8 ans)	0 €
Vente de 2,1 chevaux (2, 3, 5 ans)	6 823 €
Achat d'1 jument de renouvellement (1 tous les 8 ans)	- 1 050 €
Aides	15 437 €
Aides découplées	10 845 €
Aides diverses	4 592 €
Produits divers	2 010 €

Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	91 932 €
EBE/UMO exploitant	91 932 €
EBE/PB	23 %
Annuités	51 482 €
Annuités/EBE	56 %
Revenu disponible	40 450 €
Disponible/UMO exploitant	40 450 €

Excédent brut d'exploitation (EBE) =
Produit total – (charges opérationnelles +
charges de structure hors amortissement et FF)
EBE/PB = excédent brut d'exploitation/produit total
Revenu disponible = EBE - annuités

Charges opérationnelles	134 734 €
Frais de concentrés	44 958 €
Frais de reproduction	14 867 €
Frais divers d'élevage	15 923 €
Frais vétérinaires	19 938 €
Frais de maréchalerie	28 008 €
Achat de litière	3 496 €
Frais de transformation	4 742 €
Frais de commercialisation	2 221 €
Achat d'engrais	581 €
Charges de structure hors amortissement et frais financiers	173 913 €
MSA	11 302 €
Salaires et charges sociales	58 581 €
Fermage	4 735 €
Impôts fonciers	1 212 €
Entretien du foncier	1 713 €
Travaux tiers	10 197 €
Carburant	16 376 €
Entretien du matériel	8 643 €
Achat du matériel	3 879 €
Entretien des bâtiments	3 323 €
Transport et déplacements	16 761 €
Impôts et taxes	1 257 €
Assurances	10 056 €
Eau	1 235 €
Gaz/EDF	4 740 €
Frais de gestion	14 875 €
Fournitures et frais divers	5 028 €

ACTUALISATION 2024 :

Côté produits, d'après les observations de terrain, nous avons appliqué une augmentation de 5% sur le prix de vente du cheval de 5 ans, 2% sur le tarif des pensions et 1% sur les gains de chevaux. Côté charges, nous avons pris en compte les variations de prix observés d'après les données IPAMPA (indices des prix d'achat des moyens de production agricole).

Quelques repères technico-économiques

14 équins/MO rémunérée

11 équins au travail/MO rémunérée

133 526 € de produit/MO rémunérée

9 818 € de produit/équidé présent

3302 € de charges opérationnelles /équidé présent

4 263 € de charges de structure par équidé présent

Référentiels et produits 2023 utilisés pour la construction du cas-type

Tableau 7

Référentiel de prix utilisés pour les infrastructures

TYPE D'INFRASTRUCTURE	TARIFS
Barn	308 €/m ²
Hangar de stockage	208 €/ m ²
Bâtiment élevage	260 €/m ²
Marcheur (terrassment compris)	38 000 €
Piste	22 €/ m ²
Fumière	170 €/ m ²
Abris de pré	180 €/ m ²
Clôtures et lices	5 €/ m
Abreuvois automatiques	200 €/unité

Tableau 8

Référentiel de tarifs utilisés pour le matériel de sellerie

TYPE DE MATÉRIEL	TARIFS
1 sulkys d'entraînement neuf	2 200 €
1 sulkys d'entraînement d'occasion	1 100 €
1 sulkys de course neuf en carbone	11 000 €
1 sulkys de course occasion en carbone	5 000 €
1 dresseuse neuve	1 600 €
1 selle complète	700 €
1 harnais	700 €

Tableau 9

Référentiel de prix utilisés de tarifs utilisés pour le matériel

TYPE DE MATÉRIEL	TARIFS
1 tracteur avec benne et fourche d'occasion	25 000 €
1 tracteur avec benne et fourche d'occasion	16 000 €
1 girobroyeur	1 500 €
1 herse piste	3 500 €
1 véhicule léger pour tracter d'occasion	20 000 €
1 van 2 places	6 500 €
1 camion 2 places	50 000 €
1 tonne à eau	6 000 €
1 silo à grain 6 m3	4 000 €
1 râtelier	500 €
1 bac à eau 1000L	200 €
1 remorque d'occasion	7 000 €
Matériels d'entretien (tronçonneuse, débroussayeuse...)	2 310 €
Matériel de bureau	2 000 €
1 véhicule d'exploitation	3 000 €

Tableau 10

Référentiel de produits 2024

TYPE DE PRODUIT	TARIFS
Pension entrainement (en € HT/j)	29,58 €
Pension pré entrainement (en € HT/j)	27,54 €

DÉCRYPTAGE

Qu'est-ce qu'un cas-type ?

Les suivis d'exploitations équinés, réalisés dans le cadre des réseaux d'élevage Inosys, permettent d'élaborer des références dont l'une des formalisations est appelée « cas-type ». Le cas-type décrit le fonctionnement technico-économique d'un système d'exploitation cohérent et optimisé, viable et vivable, en fonction des objectifs poursuivis dans un contexte défini (localisation, conditions pédoclimatiques, conjoncture économique). Le système modélisé dans le cas-type correspond à des choix techniques et à un assemblage optimisé de pratiques cohérentes mises en œuvre au niveau des animaux, des activités, des surfaces, des investissements. Il présente donc le résultat économique qu'un système correctement géré peut espérer atteindre en phase de croisière et en année normale (troupeau en activité constante). Ainsi, les performances décrites sont favorables et souvent supérieures à la moyenne et les références qui le composent peuvent être considérées comme des objectifs à atteindre et atteignables par tous les exploitants.

Comment est construit un cas-type ?

La construction de cas-type peut s'effectuer lorsque des exploitations ont été suivies pendant plusieurs années. Elle débute par le regroupement typologique des exploitations en fonction de critères (nombre et types de clients, effectifs d'équidés, main d'œuvre...). Au sein de chaque groupe, les enregistrements et les observations réalisés en fermes sont analysés et synthétisés, en s'appuyant sur l'expertise des conseillers et des résultats observés par ailleurs (avis d'experts). Un cas-type n'est ni la moyenne des résultats observés au sein d'un groupe, ni le résultat de la meilleure exploitation. Il présente les résultats techniques et économiques que l'on peut espérer du bon fonctionnement optimisé de l'ensemble et non un résultat moyen. Les cas-types sont actualisés tous les ans sur leur volet Economie.

A quoi servent les cas-types ?

Les cas-types permettent de décrire la diversité des systèmes au sein d'une même filière. Ils fournissent des repères techniques, économiques aux conseillers, aux éleveurs, afin de mieux raisonner les projets d'installation. Ils peuvent aussi servir de support à des études prospectives ou des travaux pédagogiques.

Ce dossier cas-type a été élaboré par l'équipe du Réseau Équin.

Coordination nationale :

- BOYER-LAFAURIE Sophie - Institut de l'Élevage - Tél. : 06 62 17 77 44 - Mail : sophie.boyer-lafaurie@idele.fr
- MATHIEU Guillaume - Institut de l'Élevage - Tél. : 06 12 06 68 56 - Mail : guillaume.mathieu@idele.fr

Avec la collaboration des ingénieurs en charge du suivi des exploitations :

- BOUCHANT Amélie - Chambre d'agriculture de l'Allier - Tél. : 04 70 48 42 42 - abouchant@allier.chambagri.fr
- BUSNEL Frédéric - Chambre d'agriculture de Normandie - Tél. : 02 33 81 77 94 - frederic.busnel@normandie.chambagri.fr
- MIGNE Stéphane - Chambre d'agriculture Pays de la Loire - Tél. : 02 51 36 82 77 - stephane.migne@pl.chambagri.fr
- VINOT Chloé - Conseil des Chevaux de Normandie - Tél. : 06 17 98 29 13 - chloe.vinot@chevaux-normandie.com

Et avec la collaboration d'experts :

- DOLIGEZ Pauline (Institut Français du Cheval et de l'Équitation)
- COUTANT Stéphane (Conseiller bâtiments Chambre d'agriculture Pays de la Loire)
- AUFILS Valérie (Vétérinaire Pompadour)

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Octobre 2025 - Réf. : 00 25 602 054

Conception et réalisation : Beta Pictoris - Mise en page : Katia Brulat (Idele)

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage, des Conseils des Chevaux, de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Fonds Éperon, du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE.

